

APPEL À PROJETS 2018

FORMULAIRE



Projet :

Nom ou acronyme du projet
Passeport Technologique

À ENVOYER PAR E-MAIL

AU PLUS TARD LE
30/05/2018 à

PARTIE I : IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

1. Partenariat

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
------------------------------	---

Si non, rendez-vous au point 2 (page suivante).

Si oui, décrivez brièvement les modalités, les objectifs et la plus-value du partenariat.

--

Identifiez clairement le coordinateur de projet qui doit remplir ce formulaire.
Identifiez l'ensemble des partenaires dans le tableau ci-dessous.

Veillez aussi remplir autant d'annexes Ax que de partenaires (x = le numéro du partenaire dans le tableau ci-dessous) – hors coordinateur de projet – et joignez-les à ce formulaire.

N° partenaire	Raison sociale	Statut juridique	N° d'entreprise
1 (coordinateur)	- (voir point 2)	- (voir point 2)	- (voir point 2)
2			
3			

2. Coordonnées du porteur de projet

Raison sociale						ASBL Syntonie						
Statut juridique						ASBL						
Objet social						<p>Promouvoir la relation étroite et la communication qui existent entre l'environnement naturel, l'humain et les nouvelles technologies par tous les moyens disponibles.</p> <p>Elle poursuit la réalisation de ce but par tous les moyens et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • par la création d'un atelier (pourvu de matériel de haute technologie) ouvert à tous ; • par la création d'un espace de partage des compétences et du savoir-faire de participants professionnels ou non ; • par la revalorisation d'un écosystème local d'innovation ; • par l'utilisation de matériaux durables ; • par la création d'un espace de formation, d'étude, de recherche et d'expérimentations ; • par la finalisation des produits et leur distribution ; • par l'organisation et la participation à des activités diverses liées à ces domaines (stages, expositions, conférences publiques, séminaires, ateliers de groupe et interpersonnelle, séjours, voyages, édition et publication, promotion et vente de produits dérivés, par la collaboration avec des organisations privées, publiques, nationales et internationales et tout autre projet visant son objet social, etc.). 						
N° d'entre prise	0	8	4	4	9	8	3	6	2	8		
Assujetti TVA ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui					<input type="checkbox"/> Non						
Date de constitution	3 Avril 2012											
Taille/typologie	<input type="checkbox"/> Indépendant					<input checked="" type="checkbox"/> Petite		<input type="checkbox"/> Moyenne		<input type="checkbox"/> Grande		
Nombre total de travailleurs (ETP)	0											
Siège social												
Rue	Rue de l'Etang						N°	23	Bt	e		
Code postal	5575		Localité	Willerzie			Pays	Belgique				
Siège d'exploitation												
Rue	Avenue de la Couronne						N°	27 4	Bt	e		
Code postal	1050		Localité	Bruxelles			Pays	Belgique				

Site Web	www.openfab.be															
Coordonnées bancaires du porteur de projet																
N° Compte (IBAN)	5	6	0	0	0	4	1	1	1	5	3	0	8	8	BIC	BPOTBEB1

3. Coordonnées de la personne habilitée à engager juridiquement le porteur de projet

<input type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> Mme	Nom	Evrard	Prénom	Pauline
Fonction	Présidente			
E-mail	contact@syntonie.be		Téléphone	0484303101

4. Coordonnées de la personne de contact (si différent du point précédent)

<input checked="" type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme	Nom	De Barquin	Prénom	Nicolas
Fonction	Fondateur			
E-mail	nicolas@syntonie.be		Téléphone	0486118626

Cadres réservés à l'administration

ÉLIGIBILITÉ DU PORTEUR DE PROJET

Siège d'exploitation en RBC
Numéro d'entreprise

PARTENARIAT : OUI / NON

ÉLIGIBILITÉ DU PROJET

Réalisé en RBC
Pas encore mis en œuvre
Étape distincte du développement
Introduit dans les délais et formes requises

PARTIE II : DESCRIPTION DU PROJET

1. Mesure plan Next Tech

Veillez cocher la mesure du plan Next Tech visée par votre projet.

- 1. Intégration des technologies prioritaires au sein d'organismes d'hébergement publics/privés - mesure 8 du plan NT
- 2. Bruxelles, hub européen et lieu d'expérimentation - mesure 18 du plan NT
- 3. Sensibilisation du public féminin aux métiers de l'informatique – mesure 13 du plan NT
- 4. Formation en vente pour les entrepreneurs - mesure 15 du plan NT

2. Résumé du projet

Décrivez brièvement le projet (en quelques lignes). Cette description doit, entre autres, expliquer s'il s'agit d'un nouveau projet ou d'une étape de développement d'un projet existant ainsi que les modalités de sa mise en œuvre.

N'hésitez pas à joindre des annexes complémentaires à cette description.

Notre projet de « Passeport Technologique » (« Pass Tech ») a pour objectif d'encourager la transmission et la validation des compétences technologiques à Bruxelles et en Europe. La mise en place de formations qualifiantes et d'un système de passeport technologique permettra de faire de Bruxelles un phare pour la professionnalisation des métiers dans le domaine des technologies.

3. Adéquation aux objectifs de l'appel à projets « Next Tech »

Décrivez de manière approfondie la nature du projet, ses modalités (objectifs, moyens, planning, etc.) et les livrables qu'il produit. Démontrez leur adéquation avec les objectifs décrits dans le plan Next Tech.

La main-d'œuvre qualifiée dans le secteur des nouvelles technologies est faible en Région de Bruxelles-Capitale. La transition numérique amène d'ores et déjà un besoin de personnes compétentes pour répondre aux réalités du marché. Ces deux constats nécessitent de renforcer les viviers de formation et validation de compétences. Les Fablabs, trop peu nombreux à Bruxelles mais en développement constituent aujourd'hui une pierre angulaire à même de répondre à ces enjeux.

C'est pourquoi le projet « Passeport Technologique » s'axe sur la formation et le rayonnement (axe 2 et axe 3 du Plan Next Tech). L'objectif est de proposer des formations spécifiques aux outils numériques ainsi qu'un système de certification des compétences pour accroître la professionnalisation.

Le projet est porté par le fablab OpenFab (géré par Syntonie ASBL). Ce fablab bruxellois est un espace où chacun peut bénéficier d'un accès aux outils numériques et d'une expertise pointue sur leur utilisation. Plus qu'un lieu de fabrication, OpenFab est un écosystème local et européen où les disciplines se croisent. « More than a fablab », OpenFab a su au cours de ces dernières années être à l'avant-garde sur de nombreux sujets : nouvelles technologies, opensource, innovation sociale, méthode agile, behavior design, art & science, gamification, économie circulaire, autonomie des individus...

Axe Formation du « Passeport Technologique »

Le développement d'une offre de formation pourra prendre plusieurs voies :

- Sensibilisation aux outils technologiques et aux nouvelles pratiques collaboratives
- Formation courte et ciblée sur des technologies spécifiques (imprimantes 3D, réalité virtuelle, robotique)
- Accompagnement en prototypage

L'essentiel des activités sera fait au sein de fablab hormis les sensibilisations qui pourront être réalisées à l'extérieur. Les formats de ces activités pourront être courts (une demi-journée) ou plus longs (une semaine).

Conjointement aux formations, un système de passeport et de certificats sera mis en place pour une validation des compétences et une reconnaissance professionnelle de ces dernières. L'accréditation permettra à terme de donner une valeur ajoutée à des compétences de plus en plus demandées dans le monde professionnel mais souffrant d'un manque de crédibilité.

Différentes formes de certificats seront mises en place et testées au sein du fablab OpenFab puis étendues sur le territoire de la Région Bruxelloise puis en Europe. Ce système inédit sera conjointement proposé à différents organismes de formations sur le territoire bruxellois. En l'espace de 3 ans, il sera prévu de développer 15 types de certificats différents (IoT, impression 3D, électromécanique...) et d'en faire valider 500. Ce système de certificats pourra également à terme permettre de collecter des datas sur l'utilisation des outils numériques sur le territoire : répartition, public cible, fréquence, etc. Pour assurer une sécurité efficace et une transparence dans le système, il est prévu d'utiliser la technologie Blockchain. Chaque fablab émetteur de certifications disposera d'une copie de la blockchain, ce qui rendra l'entièreté du système infalsifiable et complètement autonome et fiable.

Le projet sera dans un premier temps mis en place par OpenFab qui bénéficie d'atouts certains pour répondre aux enjeux posés par Next Tech. La situation géographique d'OpenFab et le réseau important qu'il a su tisser dans le Sud de Bruxelles permettront notamment de renforcer le futur pôle de compétitive ICT de la plaine de l'ULB/VUB (mesure n°16). Les mesures n°12 et n°13 visant à sensibiliser les publics prioritaires sont également au cœur des actions dans lesquelles OpenFab est engagée.

Le projet [Fablab Mobile](#), lancé en début 2018 permet à OpenFab d'accroître son réseau et son expertise pour former les jeunes à l'entrepreneuriat numérique. Par ailleurs, OpenFab a réussi au fil des années à atteindre un public assez féminin, sans pour autant le cibler. Aujourd'hui, la parité femme/homme dans les actions menées par OpenFab, dans les communications et dans les membres est une vraie valeur ajoutée dont encore peu de structure travaillant dans le domaine du numérique bénéficie. OpenFab n'aura donc aucune difficulté à sensibiliser les publics prioritaires visés par le Plan Next Tech.

Axe rayonnement du « Passeport Technologique »

L'axe rayonnement pourra prendre plusieurs formes :

- la diffusion d'un système inédit de validation de compétences numériques (cf axe formation)
- la mise en place d'un hackathon/workshop pour expérimenter au mieux ce système (mesure n°18)
- la présence sur des salons internationaux (mesure n°20)
- la mise à l'échelle du passeport au sein des fablabs européens

Pour faire de Bruxelles une capitale du numérique, un vrai hub européen des technologies, une main-d'œuvre qualifiée est nécessaire. Les certifications que nous souhaitons mettre en place feront de Bruxelles une terre d'accueil pour les entreprises innovantes où ils pourront trouver sur

place des talents qualifiés. Ce système inédit sera présenté lors de salons internationaux pour accroître le rayonnement de Bruxelles comme lieu d'expérimentation sur le numérique.

Enfin, la position géographique de Bruxelles et la présence des institutions européennes seront renforcées comme atout majeur d'une mise à l'échelle du Passeport Technologique.

Planning :

La première année sera consacrée à la création de cinq certificats technologiques et au prototypage des premiers passeports technologiques. Une phase pilote permettra d'accompagner une vingtaine d'indépendants dans l'obtention de certificats, au sein de deux fablabs de Bruxelles (Openfab, CityFab2). Les premiers contacts seront pris pour proposer ce système aux acteurs de l'emploi. Enfin, une version de lancement de la plateforme en ligne sera créée.

La deuxième année sera consacrée à la création de six nouveaux certificats technologiques. Les onze certificats créés seront disponibles aux demandeurs d'emplois et acteurs de l'entreprise. Les lieux d'obtention des certificats seront étendus aux fablabs de Bruxelles et autant que possible à d'autres fablabs européens. En parallèle, cinq conférences seront prévues pour présenter le système de passeport et la plateforme en ligne sera accessible aux bénéficiaires du passeport.

La troisième année sera consacrée à la création de quatre nouveaux certificats. L'ensemble des quinze certificats seront alors disponibles dans les fablabs bruxellois et européen. Six conférences permettront de présenter le projet et accroître les réseaux de bénéficiaires potentiels.

4. Caractère innovant du projet par rapport au marché bruxellois ou potentiel de 'mise à l'échelle' d'un projet pilote

Démontrez :

- soit le caractère innovant (*pour les activités inexistantes en Région bruxelloise*),
- soit **pour les activités encore peu répandues en Région bruxelloise**, la pertinence d'un développement tel que le passage à une échelle plus grande, le transfert d'un concept d'un marché à un autre, etc.

Le système du « Pass Tech » est pensé depuis plus d'un an au sein de l'OpenFab. Nous sommes dans une phase d'expérimentation en interne. Cet appel à projet est une occasion de pouvoir le développer et le mettre en place dans la Région de Bruxelles Capitale. Dans le rapport d'activités en annexe, se trouvent les premiers prototypes de ce passeport ainsi que les réflexions menées sur le système de validation des compétences pluridisciplinaires et transversales au sein des espaces de création numérique.

Le caractère innovant du « Pass Tech » est qu'il apporte une colonne vertébrale à un ensemble d'organisations qui ne savent encore comment valider et faire reconnaître les compétences acquises par leurs participants. Grâce à ce projet, nous avons confiance en la possibilité de greffer tous les autres "outils" disponibles sur le territoire pour stimuler le mouvement de création (de produits, de savoirs, et de start-ups) en région Bruxelloise.

La Région de Bruxelles-Capitale compte actuellement environ une dizaine d'espaces de fabrication numérique répertoriés¹. Le nombre de ces espaces est en constante croissance ; mais elle reste trop faible par rapport à la demande qui s'intensifie rapidement. Une intensification qui concorde avec les programmes d'initiation aux outils numériques et les effets de la globalisation. Le plan Fablabs de la Région de Bruxelles-Capitale est aussi une initiative née de ce besoin. Ce projet vise la création de trois grands fablabs dans le but de renforcer et stimuler le réseau existant. La viabilité à long terme de ces infrastructures dépend des personnes qualifiées d'où l'intérêt de ce projet.

[Digital Belgium](#) est également un plan d'action du gouvernement pour amorcer la vision numérique à long terme du pays et la répartie en plusieurs missions claires au travers desquelles, l'objectif est d'améliorer la position de la Belgique dans le domaine du numérique.

Au niveau européen, le secteur évolue perpétuellement et rapidement. L'Europe compte deux fois plus d'infrastructures axées sur les nouvelles technologies que le reste du monde.

¹ . Makery, « La carte de tous les labs », dernière consultation le 26/05/2018, <http://www.makery.info/labs-map/>

MAKERY la carte de tous les labs EN

Source : <http://www.makery.info/labs-map/>

L'objectif de la Belgique est de se hisser dans le Top 3 du numérique dans le classement [Digital Economy and Society Index](#) (l'indice européen relatif à l'économie et à la société numérique) pour l'horizon 2020.

Notre projet permettra de renforcer la position de la Région bruxelloise dans l'expertise sur la fabrication numérique par rapport à ses voisins européens et pour le reste du monde.

5. Crédibilité technico-économique du projet

a. Démontrez qu'il existe un marché (une demande).

Selon les recherches du Conseil de Lisbonne, pour les années à venir, chaque fois que deux emplois seraient perdus à cause des innovations numériques, celles-ci en créeraient cinq nouveaux. L'économie se transforme avec l'ère du numérique et de plus en plus de gens seront encouragés à entreprendre et devenir des nouveaux acteurs du marché. Ce qui va déboucher sur plus d'innovation, plus de concurrence accrue et une qualité de service en constante amélioration.

Notre projet de « passeport technologique » s'inscrit dans une volonté de renforcer la main-d'œuvre qualifiée dans le domaine des nouvelles technologies. Des compétences multiples qui sont apparues avec la démocratisation très récente des techniques et technologies numériques et de prototypage rapide (découpeuse laser, imprimante 3D, IoT, VR, e-wearable, Arduino, etc.).

Notre projet vise à répondre au besoin de formation de qualité et qualifiante autour de ces savoirs en mettant en place un système rapide et flexible qui pourra se greffer aux formations existantes et futures. Ce projet est également une passerelle qui pourrait insuffler la création d'une offre formations continue au sein de l'enseignement général et technique (ex : de Métier facilitateur de l'université de Cergy-Pontoise, diplôme reconnu en France pour devenir FabManager²).

Il existe peu de recherches liées au secteur de la fabrication numérique. Ce projet est une opportunité pour rassembler des données quantifiables et utilisables par la Région sur l'évolution de ce secteur et son impact sur l'économie.

² <https://www.u-cergy.fr/fr/formations/schema-des-formations/diplome-d-universite-du-1/sciences-technologies-sante-STs/du-metier-facilitateur-program-c10-131.html>

b. Présentez le plan d'affaire du projet (quelles sont les sources de revenus du projet ainsi que la structuration des coûts liés au projet et l'évolution de ces revenus et dépenses).

Le plan d'affaire du projet répond à un schéma étendu sur une période de 3 ans. *Voir tableau annexe du projet ; onglet : Budget Unique.*

c. Démontrez que les développements techniques nécessaires à la réalisation du projet sont bien réalisables pour une mise sur le marché dans le temps du projet.

La réalisation du projet repose sur les infrastructures du fablab de l'OpenFab et ceux des autres fablabs qui se joindront au projet du passeport technologique au fur et à mesure de sa mise en place.

Le porteur du projet et son initiateur, Nicolas de Barquin est le fondateur du fablab OpenFab qu'il a créé il y a maintenant environ 8 ans. Durant toutes ces années, il a pu expérimenter différentes techniques et méthodes pour développer le mouvement Maker à Bruxelles. Le Passeport technologique est l'un des résultats de toutes ces recherches. De plus, Nicolas de Barquin est également le représentant belge du programme [Vulca](#) en Belgique. Ce programme promeut la sensibilisation aux nouvelles technologies et les échanges entre les Makers en Europe. Ce programme est reconnu par la Fab Fondation du MIT (l'organisation internationale qui centralise les activités des fablabs dans le monde), et soutenu par la Commission Européenne. Nicolas de Barquin a également été invité à la « [FAB14](#) » en juillet 2018. Cet événement est la plus grande réunion des fablabs au niveau mondial.

Ces deux exemples illustrent bien le réseau important au niveau européen qu'OpenFab a tissé au fil des années. Une mise à l'échelle du projet du « Pass Tech » et une diffusion au niveau européen, seront donc facilitées.



Nicolas de Barquin, panéliste à la Maker Faire de Vienne en 2018, lors d'un séjour itinérant du Programme Vulca. Mai 2018. Crédit photo : Vulca Program.

Le reste de l'équipe gestionnaire du projet est multidisciplinaire avec les compétences et les expériences adéquates pour le mener à bien :

- Dewi Brunet : L'animateur responsable de l'OpenFab pour le projet fablab Mobile et fabmanager à l'OpenFab également.
- Sarah Ledjou : Fondatrice et coordinatrice pendant 2 ans du Fablab ArBA EsA, tech-maker entrepreneur dans le milieu des fablabs bruxellois.
- Anne-Camille Gilbert : Community manager et chargée du digital marketing à l'OpenFab.
- Louis Borsu : Développeur software avec une expérience de plus de 7 ans dans le milieu des startups et incubateurs bruxellois.

- d. *Présentez un plan à 2 ou 3 ans qui démontre votre capacité à devenir économiquement viable en fin de période, après l'arrêt de l'appui public.*

Dans le but de pérenniser le projet, une stratégie est prévue pour la période après les 3 ans de subsides. Les compétences mises en avant dans ce dossier de candidature et les ressources déjà présentes dans le fablab OpenFab et les fablabs en général permettront d'assurer la viabilité financière du projet.

Le montant de la subvention demandée servira principalement à la création du contenu des certifications et la mise en place du « Pass Tech » ainsi que la manufacture des premiers passeports.

Sur cette base, il est prévu que le système soit autonome et efficient au bout des trois premières années.

Les certifications et les passeports seront payants pour les futurs bénéficiaires du système en accord avec les institutions publiques de l'emploi à Bruxelles, avec des facilités pour des publics cibles (demandeurs d'emploi, les femmes, les jeunes ...).

Parallèlement, des activités génératrices de revenus seront mises en place : des workshops liés aux nouvelles technologies (VR/AR, IoT, Impression 3D etc...), de la consultance aux entreprises en leur proposant des profils d'experts certifiés et/ou du suivi de projets liés aux nouvelles technologies, et des prestations de services.

6. Potentiel de création de valeur économique et d'emplois en Région de Bruxelles-Capitale

- a. *Démontrez/présentez comment votre projet contribue à la création ou le maintien de l'activité économique en Région de Bruxelles-Capitale.*

Le projet du Passeport technologique vise à renforcer la qualification des demandeurs d'emploi à Bruxelles et également renforcer les compétences des professionnels. Le but est de pouvoir délivrer 500 passeports technologiques d'ici 3 ans au minimum. Donc 150 passeports liés à l'insertion professionnelle et 350 aux professionnels déjà établis.

Néanmoins, cela permettra d'augmenter le nombre de professionnels dotés des compétences dans les nouvelles technologies dont la plupart des entreprises locales et internationales sont demandeuses. L'acquisition de ces compétences permettra d'encourager l'entrepreneur dans la Région de Bruxelles Capitale. A moyen et long terme, cela permettra de stimuler le secteur de l'économique numérique et aussi de l'industrie de pointe. Le projet permet de constituer un socle commun des acquis et compétences liés au secteur du numérique.

- b. *Démontrez/présentez comment votre projet contribue à la création ou le maintien de l'emploi local.*

La diffusion des certifications reconnus par le passeport technologique profitera en premier lieu aux entrepreneurs et aux entreprises de la Région de Bruxelles Capitale. Le public de base est le marché de l'emploi bruxellois. Les entrepreneurs pourront bénéficier de ces certifications qui leur permettront de se tourner vers l'innovation technologique pour développer leurs entreprises dans la Région. Parallèlement, l'acquisition et la reconnaissance de ces compétences permettront aux entreprises et aux demandeurs d'emploi d'accroître l'avantage concurrentiel sur le marché local.

La stratégie de rayonnement du projet s'appuie sur le réseau bruxellois des espaces de fabrication numérique. Le projet permettra aussi de multiplier le nombre des lieux de certifications et d'innovation technologique dans la RBC.

c. Expliquez la stratégie de pérennisation du projet, son potentiel de développement à moyens termes.

La stratégie de pérennisation du projet consiste à sensibiliser les autres Fablabs de la Région de Bruxelles Capitale à adopter le passeport technologique et devenir à leur tour des lieux de certifications. Les Fablabs constituent les catalyseurs d'un réseau puissant de ressources humaines et technologiques nécessaires au développement du projet à moyen et long terme.

Il est prévu de coopérer avec les institutions publiques de formations et soutien à l'emploi tel que : Actiris, Bruxelles Formation, Mission Locale pour l'emploi de St Gilles, La Commune, la Smart.be afin de proposer cet outil à un plus large public. Étendre le réseau le plus possible permettra une diffusion plus rapide et plus simple de cet outil à haute valeur ajoutée.

Les activités (les workshops, les formations, la consultance..) mises en place, vont générer des ressources financières sur lesquelles le projet pourra s'appuyer pour se maintenir et s'étendre après la période des subsides.

7. Budget du projet

*a. Détaillez le **budget prévisionnel du projet**, comprenant des estimations de l'ensemble des dépenses et des recettes liées à la réalisation du projet.*

Veillez utiliser l'annexe « Tableaux », onglet « Budget ».

*a. Démontrez le **rapport entre les résultats attendus et le coût du projet**, notamment en identifiant et définissant des indicateurs mesurables.*

Veillez utiliser l'annexe « Tableaux », onglet « Rapport chiffré ».

b. *En cas de **cofinancement**, veuillez apporter des explications complémentaires sur l'origine et les modalités du cofinancement.*

8. Capacité de réalisation

Décrivez – **pour chaque porteur de projet** – les éléments qui permettent d'apprécier les capacités à réaliser le projet, en précisant notamment les aspects suivants :

- Les fonctions des personnes attachées à la réalisation de l'activité, afin de s'assurer que les personnes chargées de l'activité ont des fonctions et des **compétences nécessaires et suffisantes** à sa réalisation.

Veillez utiliser l'annexe « Tableaux », onglet « Ressources humaines ».

- Votre système de **contrôle interne et de gestion** (séparation des fonctions critiques, existence de procédures écrites, mode de gestion du personnel – interne ou externalisée, mode de tenue de la comptabilité – interne ou externalisée, présence d'une comptabilité distincte des dépenses/recettes permettant d'identifier les flux relatifs aux différentes activités, etc.).
- Votre **situation financière**, et notamment les éléments qui permettent d'évaluer votre capacité à faire face aux obligations liées à la réalisation du projet (fonds propres, état des créances à recouvrer, etc.).

Cadre réservé à l'administration

CRITERES DE SELECTION

- | | |
|-------------------------------------|-----|
| ✓ Adéquation aux objectifs de l'AAP | / 5 |
| ✓ Innovant ou mise à l'échelle | / 5 |
| ✓ Crédibilité technico économique | / 5 |
| ✓ Valeur économique et emploi | / 5 |

PARTIE III. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1. Informations complémentaires relatives au porteur de projet

Lien url vers les statuts au Moniteur belge	http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_tsv/tsv_rech.pl?language=fr&btw=0844983628&liste=Liste
---	---

2. Informations complémentaires relatives au projet

Les projets sélectionnés sont subsidiés pour une période de 12 mois, à partir de la date de signature de la convention qui lie la Région de Bruxelles-Capitale et le bénéficiaire de la subvention.

Si votre projet commence à une autre date, veuillez préciser la date à laquelle votre projet doit commencer et expliquez pourquoi :

3. Aides publiques

Veuillez fournir une liste complète de toutes les aides publiques que vous avez obtenues ou sollicitées au cours des trois derniers exercices fiscaux. **Veuillez utiliser l'annexe « Tableaux », onglet « Aides d'Etat », à télécharger.**

4. Annexes à joindre au formulaire

<input type="checkbox"/>	Une copie des statuts s'ils ne sont pas accessibles sur le site du Moniteur belge
<input checked="" type="checkbox"/>	Le rapport d'activités le plus récent
<input checked="" type="checkbox"/>	Les comptes et le bilan les plus récents
<input checked="" type="checkbox"/>	L'annexe « Tableaux » (tous les onglets) complétée
<input type="checkbox"/>	Autant d'annexes Ax que de partenaires
<input checked="" type="checkbox"/>	Autres : Lettre d'intention_Cityfab2
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	

Nombre d'annexes :

5. Déclaration sur l'honneur et signature

- Je déclare sur l'honneur que toutes les données communiquées sont correctes, sincères, véritables et autorise l'administration compétente à le vérifier sur place.
- Je déclare avoir pris connaissance des articles 92 à 95 de l'ordonnance organique du 23 février 2006 et de l'article 2 de **la loi du 17 juin 2016** relative aux marchés publics.
- Je déclare sur l'honneur que les pièces justificatives, que je présenterai pour justifier l'utilisation de la subvention octroyée, ne seront pas réutilisées dans le cadre de la justification d'autres subventions.
- Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation d'aide d'Etat (cf. point 'Aides d'Etat' du document 'Règlement' spécifique à cet appel à projet), je coche la réglementation qui s'applique à ma situation et m'engage à la respecter :

- Le Règlement (UE) n°360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général (publié au JOUE L 114 du 26 avril 2012).

Dans ce cas, lors de l'introduction de la demande de subvention, le porteur de projet est informé que le montant de la subvention accordée dans le cadre du présent appel à projets **ne peut pas porter le montant des aides de minimis qui lui ont déjà été accordées à un montant supérieur à 500.000 euros sur une période de trois exercices fiscaux.**

Les subventions accordées dans le cadre des Règlements suivants sont pris en compte :

- Règlement (UE) n°360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général (publié au JOUE L 114 du 26 avril 2012),
- Règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis (JOUE L 352 du 24 décembre 2013),
- Règlement (UE) n°1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture (publié au JOUE L 352 du 24 décembre 2013).

- La décision de la Commission du 20 décembre 2011 relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général (publié au JOUE L 7 du 11 janvier 2012).

- Je m'engage à assurer la communication externe (site internet, documents de promotion, etc.) de l'action subventionnée en version bilingue français-néerlandais en y apposant le logo de la Région de Bruxelles-Capitale de façon visible.

Le logo la Région de Bruxelles-Capitale est téléchargeable via le lien <http://be.brussels/a-propos-de-la-region/charte-graphique-de-la-region-de-bruxelles-capitale>.

- En cas de fausse déclaration, je reste le seul responsable.

En tant que coordinateur de projet :

- J'ai été autorisé par l'ensemble des porteurs de projet partenaires à introduire la demande de subvention et le rapport d'activités en leur nom.
- Chacun de mes partenaires a complété et signé une annexe Ax, jointe au présent formulaire.
- Je déclare sur l'honneur que toutes les données communiquées sont correctes, sincères, véritables et autorise l'administration compétente à le vérifier sur place.

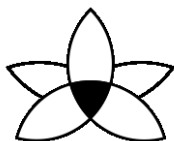
Signature, nom et qualité de la personne légalement autorisée à engager le porteur de projet.

Fait à Bruxelles..... le 28 Mai 2018.....

Nom Pauline Evrad..... Qualité : Présidente.....

Lu et approuvé,

Signature



ASBL SYNTONIE
23, rue de l'étang
5575 Willerzie
BE 0844 983 628